



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N^o 71/28

LA FRANCOPHONIE: PORTE OUVERTE SUR L'AVENIR

Allocution du premier ministre du Canada à la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, à Ottawa, le 11 octobre 1971.

C'est un grand honneur pour le Canada d'accueillir aujourd'hui les représentants de tant de pays, venus de presque tous les continents. Cette vaste assemblée est en quelque sorte à l'échelle de la planète, et, qu'elle ait bien voulu tenir ici ses assises, dans ce pays du Nouveau-Monde encore en voie d'accomplissement, est pour nous source de réconfort, de joie profonde et de singulière fierté.

Voilà près de quatre siècles que le fait français s'est enraciné chez nous. Malgré de nombreuses difficultés, malgré l'omniprésence de la langue anglaise en Amérique du Nord, voilà près de quatre siècles que persiste chez nous le fait français, voilà près de quatre siècles que la langue française y est parlée, et jalousement conservée. Non seulement y est-elle maintenue, mais elle y est, -- vous vous en rendrez compte à l'occasion de vos visites, notamment dans le Québec --, célébrée et chantée.

La francophonie est désormais une réalité, nous le savons. Mais de la voir ici rassemblée et résolue, vous comprendrez que cela nous émeuve très vivement. C'est un peu comme si se trouvait consacrée de par le monde la permanence du Canada français.

Mais si cette Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique revêt pour le Canada une importance et une signification bien particulières, elle marque d'autre part un tournant décisif dans la vie de l'Agence.

Si rapide a été son essor en moins de deux ans que nous la voyons déjà insérer dans le monde l'ampleur internationale de sa réalité. Une idée généreuse a pris corps qui va désormais compter pour la communauté des peuples. Car l'Agence est une de ces structures, malheureusement trop rares, grâce auxquelles continents, races et cultures peuvent faire oeuvre commune. C'est en effet sous le signe de la coopération, de l'échange et du développement qu'elle s'impose au monde.

Cet organisme, dont voici l'existence assurée, vos travaux lui conféreront cette semaine la maturité. Et vous pourrez alors poser, en différents domaines, des gestes qui engageront l'avenir. Promotion culturelle, éducation des masses par les méthodes pédagogiques les plus avancées, formation de techniciens et d'administrateurs, diffusion de la science et de la technologie, autant d'initiatives possibles et qui ne sauraient manquer d'avoir pour chacun de nos pays les plus heureuses conséquences.

Car nous disposons d'un instrument issu de la modernité. Une présence accueillante au monde qui se fait, l'intégration sociale et culturelle des créations les plus audacieuses de la science et de la technologie, voilà bien, entre autres choses importantes, ce que nos gouvernements attendent de l'Agence. Notre coopération ne procède pas d'une nostalgie, mais d'une volonté de progrès. La francophonie n'est pas un souvenir: c'est un avenir.

Disposant de moyens considérables, se donnant des orientations de plus en plus précises, l'Agence apparaît comme un outil privilégié de notre coopération et l'expression la plus large et la plus solennelle de notre désir commun de collaboration. Cette Conférence la stimulera sans doute dans l'exécution de la mission que nos États lui ont confiée, et elle saura d'autant mieux harmoniser l'action multilatérale francophone.

L'Agence se veut une vocation de dialogue et d'ouverture. Elle n'est pas creuset où se fondent et finalement se perdent les cultures. Elle entend que chacune approfondisse et fasse rayonner son génie singulier par des échanges véritables et, par conséquent, mutuellement enrichissants. A mesure que s'accroissent de la sorte l'originalité et la fécondité de chacune, les cultures se font écho à travers les diversités et les distances. L'humain se reconnaît et se rejoint alors, quels que soient ses origines et ses lieux.

Tel est l'esprit qui animè notre association: il est suprêmement positif. "Dialogue permanent des civilisations", "promotion et rayonnement des cultures nationales", "connaissance mutuelle", "respect de l'originalité de chacun": dans les termes mêmes de sa Convention et de sa Charte, ce sont là des idées et des objectifs fondamentaux de l'Agence.

Qu'on me permette de faire observer ici combien pareil idéal est proche de l'idéal canadien: amener à l'épanouissement les diversités pour en faire une solidarité. Le Canada qui vous accueille est en pleine communion avec vous. Par l'agencement de sa représentation, il a voulu rassembler dans la francophonie toutes les ressources et toutes les bonnes volontés désireuses de s'y exprimer.

La présence française, florissante au Québec, rayonne aussi dans plusieurs autres provinces canadiennes. L'Ontario compte plus d'un demi-million de francophones; au Nouveau-Brunswick, près de cinquante pour cent de la population est d'expression française, et l'importante minorité française du Manitoba s'affirme de plus en plus vigoureusement. Voilà pourquoi les Gouvernements du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba participent depuis des années avec nous à la concertation qui a créé l'Agence, et continuent d'y avoir le plus large accès. Tous, ils ont pris part à sa

Conférence constitutive et participé à la signature de la Convention par le Canada, ainsi qu'à la première réunion de la Conférence générale.

A cette façon de faire les choses, la Conférence a consenti. Elle a prévu dans la Charte la participation de ces gouvernements aux institutions, aux programmes et aux différentes formes d'activité de l'Agence, sous réserve de l'assentiment du Gouvernement du Canada et selon des modalités qu'il définirait conjointement avec eux.

En conséquence, le Gouvernement du Canada a établi avec celui du Québec des modalités de participation qui font maintenant du Gouvernement du Québec un "gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence".

Par ses ressources, par l'intérêt qu'il a manifesté à l'Agence, le Gouvernement du Québec a apporté à notre action une contribution particulière. Il est encore mieux placé désormais pour maintenir et élargir son concours. C'est d'ailleurs ce que nous voulions souligner en proposant que vos travaux se déroulent en partie à Québec, berceau de la civilisation française en Amérique.

La francophonie a sa place en Amérique. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi la vie française se serait-elle obstinée chez nous? Pourquoi le Gouvernement du Canada aurait-il reconnu le français comme l'une de ses deux langues officielles? Pourquoi les Canadiens y verraient-ils un élément central de leur identité, un garant de leur indépendance et donc un patrimoine essentiel pour chacun d'entre eux, quelles que soient sa culture et sa langue?

En tenant chez nous sa première assemblée complète et régulière, l'Agence et, avec elle, la francophonie, déjà européenne, africaine et asiatique, se reconnaissent une fois pour toutes et un avenir et un partenaire en Amérique.

Le terme de francophonie dit parfaitement le lien qui nous unit: une langue commune, le français. Grâce à elle, les obstacles que représentent normalement tant de différences de culture, de tempérament, de mentalité, sont aisément surmontés, voire dissipés. Car nous pouvons tous communiquer directement, d'homme à homme, sans que nos échanges subissent ces déformations et ces amenuisements de pensée qu'entraîne fatalement le recours à l'interprète. Nos paroles sont pour chacun de nous paroles de pleine saveur humaine. Rien de plus viable qu'une pareille aisance de communication entre hommes d'État et hauts fonctionnaires, dans un monde où de plus en plus, la paix, l'harmonie et le progrès dépendent de la possibilité de se comprendre les uns les autres.

De vos entretiens surgiront sans doute de nouveaux programmes, consacrés à la poursuite de nos objectifs communs. Les pays ici représentés auront encore une fois l'occasion de reconnaître l'incalculable prix de l'effort concerté. D'autre part, la qualité et l'intérêt de vos travaux, de vos projets et de vos réalisations révéleront, j'en suis sûr, aux autres pays francophones qui ne font pas encore partie de notre association, l'utilité et le dynamisme

de l'Agence, de même que son caractère apolitique. Peut-être ainsi ces pays seront-ils incités, à plus ou moins longue échéance, à se joindre à nous. Si tel était le cas, je crois me faire l'interprète de cette Conférence en affirmant qu'ils trouveraient parmi nous une généreuse ouverture d'esprit et une agissante fraternité.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la plus chaleureuse, la plus amicale bienvenue, ainsi que de fructueuses délibérations.

S/C